

BÉNÉFICIAIRES DU RSA



# AIDES INDIVIDUELLES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Dans le cadre d'une procédure d'embauche, d'une formation professionnelle ou d'une participation à une action d'insertion, le Département peut, de façon temporaire et sous conditions, prendre en charge certains frais.

## À quelles aides puis-je prétendre ?

### ▣ Vous avez un projet de formation\* ?

Le Département peut vous accorder l'aide aux projets individuels de formation permettant la prise en charge financière d'une formation diplômante, qualifiante ou de remise à niveau pour un accès durable à l'emploi dans des métiers en tension.

- Une fois par an pour les formations d'une durée inférieure à 3 mois ou dont le montant est inférieur à 3 000€.
- Tous les deux ans pour les formations d'une durée supérieure à 3 mois ou dont le montant est supérieur à 3 000€.

### ▣ Besoin d'un coup de pouce dans votre parcours ?

Avec le Fonds d'aide à l'insertion (FAI) le Département peut vous aider ponctuellement à supporter le coût de certaines dépenses indispensables à la réalisation de votre parcours d'insertion.

Les différentes prestations pouvant être prises en charge (sur justificatifs et/ou factures acquittées par le bénéficiaire) :

- REPAS
- DÉPLACEMENT
- HÉBERGEMENT
- GARDE D'ENFANTS
- CANTINE DES ENFANTS

\* Sont exclues les formations financées par France Travail ou la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En outre les formations en présentiel doivent être privilégiées.

- ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, VÊTURE PROFESSIONNELLE
- INSCRIPTION CONCOURS ADMINISTRATIF OU ADMISSION À UNE FORMATION QUALIFIANTE
- SANTÉ dans le cadre d'un CER santé sur avis motivé de l'équipe médicale du pôle d'insertion
- PERMIS B (boîte manuelle ou automatique) ou A2 avec prise en charge globale ou partielle (sauf cas de retrait ou d'annulation)
- PARTICIPATION AUX INSTANCES DÉPARTEMENTALES

#### Pour vous aider à vous déplacer :

Le Département peut participer au financement de l'abonnement aux transports en commun sur le réseau urbain ou interurbain de votre lieu d'habitation.

Cette aide est mobilisable de façon ponctuelle et limitée dans le temps.

#### **La prise en charge des frais est soumise aux conditions suivantes :**

- Être inscrit à France Travail (sauf pour les travailleurs indépendants).
- Posséder un contrat d'engagement réciproque (CER) ou un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) prescrivant l'action ou l'aide.
- Être mobilisé par une action concrète d'insertion professionnelle (accompagnement à l'emploi, à la création d'activité).

#### **Qui contacter pour bénéficier d'une prise en charge de certains de mes frais ?**

- Votre référent de parcours, en lien avec le pôle d'insertion dont vous dépendez, constitue le dossier de demande au regard de votre situation et de la réglementation.
- Votre référent vous apportera toutes les informations sur les conditions et modalités d'octroi.

## Pour tout complément d'information, vous pouvez :

- Consulter : [www.dora.fabrique.social.gouv.fr](http://www.dora.fabrique.social.gouv.fr), le site de référencement des solutions d'accompagnement et d'insertion du territoire.
- Consulter : [www.departement13.fr /nos services/ être bénéficiaire du RSA](http://www.departement13.fr/inos-services/etre-beneficiaire-du-RSA)
- Appeler le service d'accueil téléphonique de la Direction de l'insertion « Info RSA 13 » au **04 13 31 41 41**
- Demander conseil à votre référent de parcours ou vous rapprocher de votre pôle d'insertion.

### Pôle d'Insertion

1 / 5 / 6 / 7 arr.

21 rue des Vertus  
13005 Marseille

### Pôle d'Insertion

Aix-Gardanne

8 rue du Château de l'Horloge  
13090 Aix-en-Provence

### Pôle d'Insertion

Pôle 2 / 3 arr.

18 rue Fauchier  
13002 Marseille

### Pôle d'Insertion

Arles

4 rue de la Paix 13200 Arles

### Pôle d'Insertion

4 / 8 / 9 / 10 / 11 / 12 arr.

250 Bld Mireille Lauze  
13010 Marseille

### Pôle d'Insertion

Aubagne-La Ciotat

Immeuble la sarriette  
55, allée des Faïenciers  
13400 Aubagne

### Pôle d'Insertion

13/14 arr.

Déménagement Provisoire  
2 rue Mazenod  
13002 Marseille

### Pôle d'Insertion

Istres-Martigues -Marignane  
Vitrolles

1 rue du Fer à Cheval  
13800 Istres  
rue du Stade  
13700 Marignane

### Pôle d'Insertion

15/16 arr.

43 avenue de la Viste  
13015 Marseille

### Pôle d'Insertion

Salon-Berre

92 boulevard Frédéric-Mistral  
13300 Salon-de-Provence



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**



Direction de l'insertion Pixelia  
21 boulevard Mirabeau cs 90682  
13331 Marseille cedex 03

